anaxis

Construire un avenir serein

Anaxis Asset Management

RAPPORT RELATIF AUX DROITS DE L'HOMME

Anaxis Bond Opp. EM 2020

31 octobre 2019

1. Pourquoi ce rapport ?

Le 27 septembre 2019, le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies a décidé de mettre en place une mission d'enquête d'une durée d'un an afin de faire la lumière sur les violations des droits de l'homme au Venezuela. Cette annonce a été l'élément déclencheur d'une revue générale de nos portefeuilles obligataires et a donné lieu à la publication d'un communiqué confirmant qu'Anaxis n'investit pas dans des titres émis par des sociétés liées à l'Etat vénézuélien.

Nous avons souhaité aller plus loin et examiner la contribution éventuelle de nos portefeuilles au financement des activités économiques d'Etats autoritaires. Cette contribution ne peut être qu'indirecte : à la date de ce rapport, les portefeuilles sous gestion ne détiennent pas d'obligations d'Etat. Ils sont exclusivement constitués d'obligations d'entreprises (bien que leur positionnement permette plus de flexibilité).

Nous avons choisi de concentrer notre attention sur le fonds Anaxis Bond Opp. EM 2020 car il s'agit du seul fonds investissant de manière importante dans les marchés émergents. Les autres produits gérés sont centrés sur l'Europe ou les Etats-Unis où les entreprises et les autorités publiques sont soumises à une vigilance plus serrée du point de vue du respect des droits de l'homme.

Ce rapport vise à informer nos investisseurs, tout en les sensibilisant à la question du respect des droits de l'homme. Cette question est souvent reléguée au second plan par rapport aux objectifs financiers ou aux préoccupations écologiques, surtout dans le cas des émetteurs souverains, qui bénéficient d'une tolérance élevée de la part des milieux d'affaires. Pourtant, l'enjeu moral est considérable. C'est pourquoi nous avons pensé devoir cet effort de transparence aux investisseurs soucieux de l'utilisation de l'argent qu'ils nous confient.

Nous présentons dans les pages qui suivent la méthodologie suivie et les conclusions auxquelles nous sommes parvenus.

2. Contributions

Contributions individuelles

Nous avons établi la liste des émetteurs obligataires identifiés comme ayant un actionnaire ou un bénéficiaire économique souverain. Pour chaque investissement en portefeuille, nous indiquons l'Etat concerné et la part du portefeuille allouée aux titres de l'entreprise émettrice.

Notre but est de déterminer la contribution des actifs obligataires du fonds au financement des activités économiques des différents Etats. Cette contribution est calculée comme le produit (1) de l'allocation du fonds aux titres obligataires émis par entreprise et (2) du pourcentage détenu par l'Etat dans le capital de cette entreprise.

Par exemple, la Lettonie détient 80% du groupe Air Baltic, dont nous avons acheté les obligations à hauteur de 0,84%% du portefeuille. La contribution du fonds au financement des activités économiques de l'Etat letton peut donc être estimée à 0,67% des encours du fonds. Sur 100 € investis dans le fonds 0,67 € contribue à financer le gouvernement letton.

Le tableau présenté ci-dessous reprend l'ensemble des émetteurs en portefeuille identifiés comme étant liés à un Etat souverain, ainsi que l'Etat concerné, l'allocation du fonds à cet émetteur et la contribution économique au sens décrit plus haut.

Exposition concernée	Pays	Allocation	Contribution
BRF SA	Brésil	1,25%	0,21%
CENT ELET BRASILEIRAS SA	Brésil	1,23%	0,87%
EMBRAER OVERSEAS LTD	Brésil	0,97%	0,05%
JBS INVESTMENTS GMBH	Brésil	1,21%	0,26%
MARFRIG HOLDING EUROPE BV	Brésil	1,26%	0,43%
BULGARIAN ENERGY HOLDING EAD	Bulgarie	1,06%	1,06%
EUROPEAN TOPSOHO SARL	Chine	0,91%	0,24%
NEXTEER AUTO GROUP LTD	Chine	1,07%	0,72%
GEORGIAN RAILWAY LLC	Géorgie	1,31%	1,31%
GEORGIAN OIL AND GAS CORPORATION JSC	Géorgie	0,85%	0,85%
LATAM AIRLINES GROUP SA	Qatar	1,23%	0,12%
AIR BALTIC CORPORATION	Lettonie	0,84%	0,67%
AES PANAMA SA	Panama	1,20%	0,60%
GAZPROM	Russie	0,83%	0,42%
POLYUS FINANCE PLC	Russie	1,19%	1,19%
MERSIN ULUSLARARASI LIMAN ISLETMECILIGI AS	Singapour	1,10%	0,55%
SINGTEL GROUP TREASURY PTE LTD	Singapour	1,23%	0,65%
GLOBAL LIMAN ISLETMELERI SA	Suède	1,04%	0,04%
TURK SISE VE CAM FABRIKA	Turquie	1,29%	0,59%
TOTAL		**21,07%**	**10,82%**

Fonds Anaxis Bond Opportunity EM 2020 en date du 31/10/2019, source Anaxis.

Contributions agrégées

Le tableau suivant donne une vision synthétique des expositions souveraines. Ce tableau agrège les positions par Etat souverain. En particulier, le portefeuille a investi 5,92% de son actif en titres liés à l'Etat brésilien. Cependant, les liens capitalistiques sont relativement modestes, de sorte que la contribution économique du fonds ressort à 1,81% seulement, ce qui place le Brésil derrière la Géorgie. Si la part allouée est moindre dans le cas de la Géorgie, les sociétés concernées sont entièrement contrôlées par l'Etat. C'est ce qui explique que la Géorgie arrive en numéro 1 en termes de contribution économique, avec un chiffre de 2,16%.

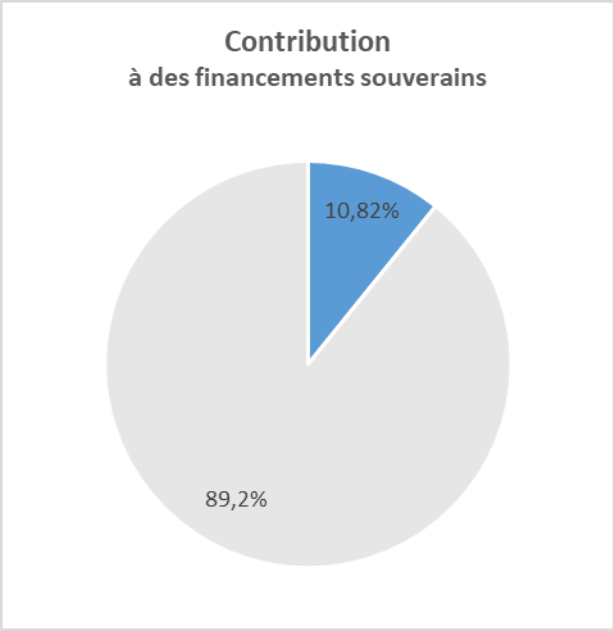

Pays	Allocation	Contribution
Brésil	5,92%	1,81%
Bulgarie	1,06%	1,06%
Chine	1,98%	0,95%
Géorgie	2,16%	2,16%
Qatar	1,23%	0,12%
Lettonie	0,84%	0,67%
Panama	1,20%	0,60%
Russie	2,02%	1,61%
Singapour	2,33%	1,20%
Suède	1,04%	0,04%
Turquie	1,29%	0,59%
TOTAL	**21,07%**	**10,82%**

Fonds Anaxis Bond Opportunity EM 2020 en date du 31/10/2019, source Anaxis.

La partie suivante du rapport fournit des informations plus détaillées sur chacune des positions liées à un Etat souverain, en particulier son secteur d'activité principal et une analyse synthétique des liens identifiés. Les sociétés sont regroupées en fonction de l'Etat concerné.

Détails des émetteurs concernés

Exposition concernée	Allocation	Activité	Commentaire
BRESIL			
BRF SA	1,25%	Société agroalimentaire brésilienne.	La Caixa de Previdência dos Funcionários do Banco do Brasil (qui est le fonds de pension d'une banque détenue à 50% par l'Etat brésilien) est actionnaire de la société à hauteur de 9,99%. Le premier actionnaire (11,45%) est la Fundação Petrobras de Seguridade Social, qui est un fonds de pension fondé par Petrobras en 1970, notamment pour gérer les retraites complémentaires des fonctionnaires. Petrobras (Petrolea Brazileiro) est contrôlée par l'Etat.
CENT ELET BRASILEIRAS SA	1,23%	Producteur d'électricité brésilien.	La société est détenue à 51% par União Federal Brazil, un organisme d'Etat en charge de la gestion des entreprises publiques. BNDES est le second actionnaire avec 19,90%.
EMBRAER OVERSEAS LTD	0,97%	Constructeur aéronautique.	BNDES est un actionnaire minoritaire avec 5,37% du capital.
JBS INVESTMENTS GMBH	1,21%	Producteur de viande brésilien.	Avec 21,32% des actions, BNDES est le deuxième actionnaire derrière le groupe privé J&F Investimentos (36,57%)
MARFRIG HOLDING EUROPE BV	1,26%	Producteur de viande brésilien.	La banque publique Banco Nacional de Desenvolvimento Economico e Social (BNDES) détient 33,75% de la société. Il s'agit du deuxième actionnaire derrière le groupe privé MMS PARTICIPACOES SA (34,98%) appartenant à la famille dos Santos.
BULGARIE			
BULGARIAN ENERGY HOLDING	1,06%	Distribution de gaz et d'électricité en Bulgarie.	Il s'agit d'une société publique.
CHINE			
EUROPEAN TOPSOHO SARL	0,91%	Société de textile et d'habillement.	Le groupe public chinois Jining City Urban Construction Investment Co. Ltd. est le deuxième actionnaire du groupe avec une participation de 26%.
NEXTEER AUTO GROUP LTD	1,07%	Equipementier automobile chinois.	Le conglomérat public Aviation Industry Corporation of China (AVIC) détient 67% de la société.
GEORGIE (REPUBLIQUE DE)			
GEORGIAN RAILWAY LLC	1,31%	Société géorgienne de transport ferroviaire.	La société est détenue à 100% par l'Etat géorgien.
GEORGIAN OIL AND GAS CORPORATION JSC	0,85%	Société géorgienne de distribution de pétrole et gaz.	La société est détenue à 100% par l'Etat géorgien.
QATAR			
LATAM AIRLINES GROUP SA	1,23%	Compagnie aérienne en Amérique Latine.	Costa Verde Aeronautica SA détient 27,91% de la société. Il s'agit d'un groupe privé (familles Cueto Sierra et Amaro). Mais le deuxième actionnaire est la société publique Qatar Airways avec 10% des actions.
LETTONIE			
AIR BALTIC CORPORATION	0,84%	Compagnie aérienne.	L'Etat lettonien détient 80% de la société.
PANAMA			
AES PANAMA SA	1,20%	Compagnie aérienne en Amérique Latine.	Il s'agit d'une société publique contrôlée à 50% par l'Etat panaméen.
RUSSIE (FEDERATION DE)			
GAZPROM	0,83%	Société d'exploration et de production pétrolière.	La Fédération de Russie détient 50,23% de la société.
POLYUS FINANCE PLC	1,19%	Société exploitant des mines d'or.	La société est contrôlée par Said Kerimov, fils du milliardaire et homme politique russe Suleyman Kerimov visé par des sanctions américaines depuis avril 2018 (*Countering America's Adversaries Through Sanctions Act* , CAATSA), au même titre que 23 autres citoyens russes, du fait de son implication présumée dans les tentatives de déstabilisation de l'Ukraine. Suleyman Kerimov représente la République du Daghestan au Conseil de la fédération (chambre haute du parlement russe).
SINGAPOUR			
MERSIN ULUSLARARASI LIMAN ISLETMECILIGI AS	1,10%	Société turque de logistique.	La société est détenue à 50% par PSA International Pte, une filiale de Temasek, le fonds souverain singapourien.
SINGTEL GROUP TREASURY	1,23%	Société singapourienne de télécommunications.	La société est contrôlée à 52,51% par le fonds souverain Temasek.
SUEDE			
GLOBAL LIMAN ISLETMELERI SA	1,04%	Activités de croisières et de services portuaires en Turquie.	Le Royaume de Suède est un actionnaire minoritaire de cette société avec 4,05% du capital.
TURQUIE			
TURK SISE VE CAM FABRIKA	1,29%	Société turque produisant des contenants en verre.	L'Etat turc est l'actionnaire de référence par l'intermédiaire de la banque TURKIYE IS BANKASI. En effet cette banque détient 67,53% de la société. Le fonds de pension de la banque détient environ 40% des actions de cette dernière et le parti kémaliste PPR 28%. Le flottant est de 32%.

Contributions significatives

La liste précédente se veut la plus complète possible. Elle recense tous les liens identifiés au cours de notre analyse, même lorsque ces liens apparaissent ténus et ne caractérisent pas un contrôle effectif ou un intérêt économique significatif. Chaque situation particulière a donc été revue de manière approfondie afin de déterminer si l'allocation obligataire du fonds peut être considérée comme ayant une contribution significative aux activités économiques de l'Etat souverain avec lequel un lien a pu être établi. Les contributions jugées significatives sont présentées ci-dessous. On aboutit à un total de 10,60%. Ce chiffre n'est pas substantiellement différent du total général de 10,82% indiqué plus haut.

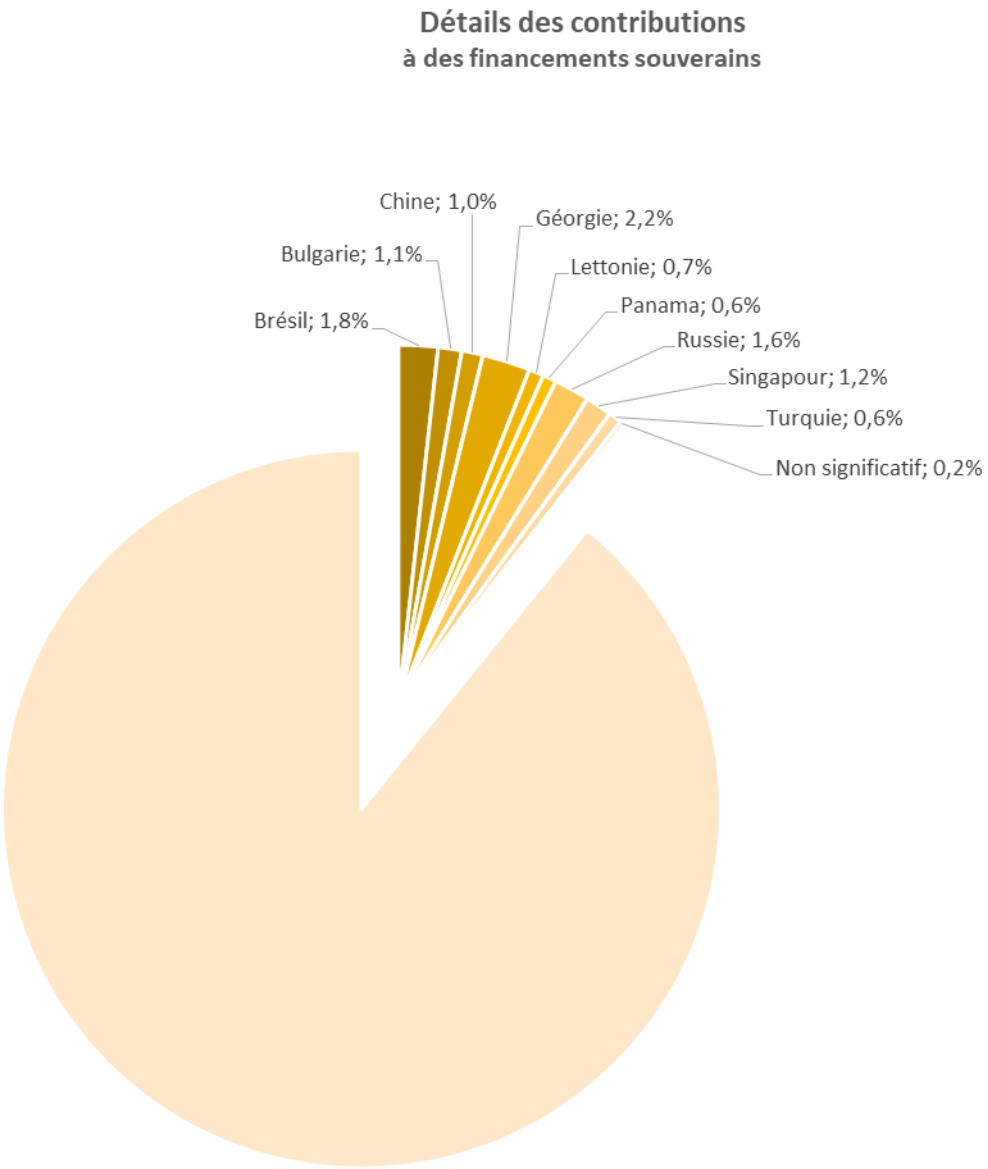

Source des données

Les conclusions précédentes s'appuient sur les éléments disponibles dans les rapports annuels des sociétés, les prospectus d'émission des titres obligataires, les publications de résultats, les sites internet et les documents de présentation des groupes concernés ou de leurs actionnaires, la presse en ligne, les notes d'analyse financière fournies par certains courtiers, les dossiers des agences de recherche financière indépendante telles que Credit-Sight, Lucror Analytics et Spread Research, les synthèses de l'agence de notation Moody's ou les données recensées par la base Bloomberg, en fonction des cas. Les éléments présentés sont donc le résultat d'un travail d'enquête ayant mobilisé des ressources importantes.

3. Revue des pays

Approche retenue

Nous nous penchons ici sur la situation des droits de l'homme dans chacun des pays pour lesquels nous avons identifié une contribution significative du fonds aux activités économiques de l'Etat. Cette analyse s'appuie sur les rapports du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, le travail d'ONG tels qu'Amnesty International et Human Rights Watch et des témoignages recueillis par la presse indépendante. Nous concluons chaque analyse par une appréciation de la situation selon trois niveaux : acceptable, médiocre ou préoccupante.

La situation est jugée **acceptable** si le pays ne pratique pas la peine de mort ; si l'état de droit est globalement respecté ; si les institutions veillent à l'indépendance de la justice et à la possibilité de recours effectifs ; si elles garantissent l'exercice des libertés fondamentales ; si le gouvernement lutte avec détermination contre toutes formes de violence, de discrimination, d'atteinte à la dignité et de violation du droit du travail.

La situation est jugée **médiocre** si le pays ne pratique pas la peine de mort et possède des institutions et des lois globalement conformes aux normes internationales mais présente des défaillances significatives sur des aspects importants concernant les droits de l'homme, le droit du travail, les libertés fondamentales ou la lutte contre les discriminations.

La situation est jugée **préoccupante** si le pays pratique la peine de mort ou la torture, bafoue les libertés fondamentales de manière systématique, possède un système politique ou judiciaire de nature dictatoriale, ou met en œuvre des politiques discriminatoires, répressives ou criminelles.

BRÉSIL

Situation préoccupante

Peine de mort

Le droit brésilien exclut la peine de mort pour les crimes de droit commun. La peine capitale peut être prononcée pour des crimes exceptionnels mais aucune condamnation n'a eu lieu en 2018 et le pays a parrainé la résolution 73/175 (17 décembre 2018) de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Droits de l'homme

L'ONU a formulé des recommandations concernant les droits à la terre des peuples indigènes, les homicides commis par la police, la torture, les conditions dégradantes en détention et la protection des défenseurs des droits humains. La compétence pour juger les crimes commis par des militaires sur des civils a été transférée aux tribunaux militaires en octobre 2017, sous la présidence de Michel Terner, ce qui constitue un recul préoccupant des droits de l'homme, la justice militaire n'étant pas indépendante.

Human Rights Watch estime que 367 officiers de police ont été tués en 2017 et que 5 144 civils ont été abattus par des membres des forces de l'ordre la même année (en incluant dans les deux chiffres les cas où les officiers n'étaient pas en service).

Les forces armées sont couramment utilisées dans des opérations de police et de maintien de l'ordre. Par exemple, selon les statistiques officielles, 1 035 personnes ont été tuées au cours de ces opérations, dans le seul Etat de Rio entre janvier et novembre 2017. Amnesty International indique notamment que « le 3 septembre [2017], 10 hommes ont été abattus par des agents de la police civile lors d'une opération menée par celle-ci pour empêcher un vol à main armée à Morumbi, un quartier de São Paulo ». De nombreux cas d'exécutions extrajudiciaires sont soupçonnés.

La sécurité publique de Rio de Janeiro a été transférée à l'armée, augmentant le nombre d'homicides. Des inquiétudes ont été exprimées au niveau international, y compris à l'ONU.

Les conditions de détention sont jugées inhumaines et dégradantes. En janvier 2017, une révolte a éclatée dans les prisons du pays. Elle s'est soldée par au moins 123 décès. Des actes de torture ont été couramment perpétrés par des fonctionnaires dans des établissements pénitentiaires pour mineurs de l'Etat de Ceará. 200 plaintes ont été formulées en 2017. Deux seulement ont donné lieu à une demande officielle d'enquête. Au moins 11 mineurs ont en outre été victimes d'homicides dans des centres de détention en 2017. Le contrôle des prisons est défaillant et les gangs prolifèrent.

Des armes à sous-munitions sont fabriquées au Brésil. De telles armes ont été utilisées au Yémen dans des opérations orchestrées par l'Arabie Saoudite à au moins quatre reprises.

Minorités

Les droits territoriaux des peuples indigènes sont impunément bafoués. Au moins 118 autochtones ont été tués en 2016, selon les informations recueillies par Conseil missionnaire indigène (CIMI). L'évolution du cadre institutionnel est défavorable aux peuples indigènes. Il rend le processus de démarcation des terres plus lent et compliqué, favorisant les gros propriétaires qui bénéficient d'une totale impunité et de la complicité des organismes publiques.

Jair Bolsonaro, gagnant des élections, tient des discours racistes, homophobe et misogynes. Les attaques contre les minorités sexuelles ont été plus fréquentes pendant la campagne électorale. 277 personnes auraient été tuées en 2017 en raison de leur orientation sexuelle. Par ailleurs, au moins 8 centres religieux des religions afro-brésiliennes umbanda et candomblé ont été attaqués et parfois détruits en 2017.

Situation sociale

Les homicides sont très nombreux (64 000 en 2017) et rarement élucidés. 4 539 femmes ont été tuées en 2018 selon un rapport d'ONG. 1 133 de ces crimes ont été enregistrés par la police comme féminicides (c'est-à-dire motivés par le fait que la victime est une femme).

Entre janvier et octobre 2018, le Ministère du travail a identifié 1 246 personnes soumises à des conditions de travail assimilables à de l'esclavage. Depuis 2010, 166 employeurs ont été sanctionnés par le ministère pour des pratiques esclavagistes.

Des vives tensions concernant le foncier et l'exploitation des ressources naturelles ont provoqué la mort de plusieurs dizaines de personnes. Amnesty International constate que « les défenseurs des droits humains n'étaient pas correctement protégés » et que « la police a fait usage d'une force excessive et injustifiée pour réprimer la plupart des manifestations »[1].

Au moins 20 personnes ont été assassinées dans des campements agricoles en représailles à des revendications foncières, parfois avec la participation des polices civile et militaire, comme ce fut le cas le 24 mai 2017 dans l'Etat du Pará (10 morts). Dans l'Etat du Mato Grosso, les gros exploitants agricoles et des bûcherons pratiquant des coupes illégales font régner la terreur parmi les populations rurales.

En 2017, 71 personnes ont été tuées dans des conflits liés aux terres, selon une ONG citée par HRW. En mars 2018, le président Terner a émis trois décrets permettant aux personnes occupant des terres illégalement d'obtenir des titres de propriété, selon le principe de la loi du plus fort.

Liberté d'expression

En 2018, plus de 140 reporters couvrant les élections ont été harcelés, menacés et parfois attaqués physiquement.

Environnement

L'utilisation des pesticides est peu réglementée et les contrôles sont ineffectifs.

BULGARIE

Situation médiocre

Le droit bulgare exclut la peine de mort.

La Bulgarie tolère des pratiques de détention arbitraire, le refoulement illégal de migrants, une discrimination très marquée envers les Roms et l'exclusion sociale généralisée des enfants handicapés.

La presse fait l'objet d'un contrôle étroit et les journalistes sont souvent menacés, au point que la Bulgarie est considérée comme le pays de l'Union européenne le moins favorable à la liberté de la presse.

[1] Amnesty International, *Rapport 2017-2018. La situation des droits humains dans le monde*.

CHINE

Situation préoccupante

Peine de mort

La Chine continue d'appliquer la peine de mort de manière courante, à tel point que le pays est responsable de la majorité des exécutions ayant eu lieu chaque année. Les chiffres concernant les exécutions relèvent du secret d'Etat et ne font l'objet d'aucune publication. Cependant, dans son rapport mondial sur les condamnations à mort et exécutions de 2018, Amnesty International estime que « d'après les informations disponibles, des milliers de personnes sont condamnées à mort et exécutées dans ce pays chaque année »[2]. Les condamnés sont exécutés par pendaison ou injection létale.

Certains procès ayant abouti à des condamnations à mort n'ont pas respecté les normes d'équité internationales et des cas d'aveux forcés sont soupçonnés. De plus, des personnes peuvent être condamnées à mort pour des faits sans lien avec un homicide volontaire (infractions à la législation sur les stupéfiants et crimes économiques par exemple). De tels faits n'entrent pas dans la catégorie des « crimes les plus graves » prévue par le droit international[3].

Le pays a voté contre la résolution 73/175 de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort. Malgré l'opposition chinoise, cette résolution a été adoptée à une large majorité le 17 décembre 2018.

Droits de l'homme

La pratique des détentions arbitraires, l'existence de prisons secrètes, les procédures visant les militants des droits de l'homme ou les opposants politiques sur la base d'accusations vagues, la discrimination des communautés religieuses et la violence de la répression de la minorité musulmane ouïgoure font de la Chine un état autoritaire et répressif.

Les autorités peuvent emprisonner des personnes dans des lieux secrets, en dehors du système judiciaire et sans accès à un avocat, sous des motifs peu explicites. Le gouvernement a lancé en juillet 2015 une vague de répression visant à intimider des avocats spécialistes des droits de l'homme et des militants. Près de 250 personnes ont été arrêtées ou interrogées. Trois ont été condamnées à des peines de prison avec sursis et 5 ont été maintenues en détention. De lourdes peines de prison ont été infligées à des avocats militants lors de procès à huis clos ou sur des accusations de nature politique.

Quatre militants des droits du travail ont été arrêtés en 2017 et l'un d'entre eux condamné à 4 ans et demi de prison pour ses opinions politiques. En outre, les femmes font face à une discrimination très répandue sur le marché du travail.

La politique de l'enfant unique a cédé la place à de nouvelles règles permettant d'avoir deux enfants mais le déséquilibre hommes-femmes de la population encourage les trafics de jeunes filles avec les pays voisins, une situation contre laquelle les autorités ne prennent pas de mesures efficaces.

Les réfugiés nord-coréens se voient refuser le statut de réfugiés politiques par la Chine. Des centaines d'entre eux sont arrêtés et remis aux autorités nord-coréennes, qui pratiquent les détentions arbitraires et la torture.

---

[2] Ce rapport est disponible à l'adresse suivante : https://www.amnesty.org/fr/documents/act50/9870/2019/fr/.

[3] Article 6 du Pacte international relatif aux droits civils et politiques

Libertés politiques

En mars 2018, un amendement de la constitution a supprimé la limite du durée fixée au mandat présidentiel, de sorte que Xi Jinping envisage de rester au pouvoir à vie. Un nouvel organisme contrôlé par le Parti communiste chinois a été créé en mars 2018 : la Commission nationale de supervision peut détenir secrètement pendant 6 mois sans justification toute personne exerçant une autorité publique, ce qui donne au parti un pouvoir exorbitant sur l'administration du pays. Meng Hongwei, l'ancien président chinois d'Interpol, a été victime de cette pratique.

Libertés personnelles

La Chine exerce un contrôle très étroit sur la liberté d'expression. Des milliers de sites internet sont bloqués et les contenus sont censurés. La publication d'informations qui déplaisent au pouvoir conduit à des détentions arbitraires de plusieurs mois, voire à des condamnations à plusieurs années de prison.

Le gouvernement déploie des technologies de surveillance et de collecte massive des données personnelles des internautes. De l'ADN, des échantillons de voix et des mesures biométriques sont également collectés. Aucun système de contrôle ne s'applique à la collecte et à l'utilisation de ces données personnelles à des fins répressives.

Le gouvernement renforce son contrôle des universités, punissant ou renvoyant des professeurs dont les commentaires ou les recherches déplaisent. Plus globalement, un système national de récompenses et de punitions a été mis en place sous le nom de « système de crédit social ».

Minorités ethniques et religieuses

Plusieurs minorités religieuses font l'objet de persécutions : bouddhistes tibétains, musulmans ouïghours, chrétiens du Henan, ou encore pratiquants de cultes non reconnus.

Les minorités ethniques sont victimes de pratiques discriminatoires et la répression policière entretient un sentiment d'insécurité permanent. La communauté ouïghoure du Xinjiang est particulièrement visée par la censure, les détentions arbitraires, les mauvais traitements, ainsi que par une répression culturelle qui va jusqu'à confisquer les livres et objets religieux et interdire l'usage d'une liste de prénoms musulmans. Les autorités forcent les Ouïghours partis étudier à l'étranger à rentrer en Chine en exerçant des pressions sur leurs familles. Certains étudiants sont alors emprisonnés et condamnés sans motifs explicits. Des estimations crédibles évaluent à 1 million le nombre de personnes détenues sans durée définie dans des camps.

Au Tibet, les libertés de religion, d'expression, de déplacement, de réunion et de propriété sont bafouées. Des terres sont accaparées pour des projets immobiliers ou des exploitations minières.

Hongkong

La Chine a entrepris de mettre au pas la région administrative spéciale de Hongkong, en particulier dans les domaines de la liberté d'expression, du droit d'association et des libertés politiques. Ce durcissement a provoqué de graves manifestations de protestation. Les mesures anti-démocratiques et les arrestations politiques sont nombreuses. Les figures pro-démocratiques sont écartées des élections législatives. Les déclarations pacifiques en faveur de l'indépendance du territoire donnent lieu à des mesures de harcèlement.

GÉORGIE

Situation acceptable

Le droit géorgien exclut la peine de mort.

Le gouvernement a mis en œuvre des réformes institutionnelles et législatives qui améliorent le fonctionnement démocratique du pays. Cependant, le système ne garantit pas des enquêtes indépendantes dans les cas où les forces de l'ordre sont accusées de violence injustifiée, ce qui aboutit à une certaine impunité. Sur les neuf premiers mois de 2018, 149 plaintes ont été enregistrées pour mauvais traitements de la part de la police ou du personnel pénitentiaire. Seules 8 ont donné lieu à une enquête et aucune à une mise en examen.

Des progrès sont cependant constatés. En juillet, un nouvel organisme a été créé pour enquêter sur les abus commis dans l'exercice de l'autorité publique, mais il reste sous contrôle politique. En mai 2018, des manifestations faisant suite à un procès jugé inique ont conduit à la démission du procureur trop clément et à la formation d'une commission d'enquête parlementaire, dont les conclusions ont confirmé la dissimulation de preuves. Ces événements confirment l'exercice de la liberté d'expression et le fonctionnement démocratique du pays.

Les élections présidentielles d'octobre 2018 ont été jugées libres par les observateurs.

Des lois excessivement punitives visent la consommation et la possession de drogue. Les condamnations incluent des peines de prison de longue durée, des amendes très élevées, ainsi que la privation de certains droits, comme celui de conduire un véhicule ou d'exercer certaines professions. Cependant, la Cour constitutionnelle a pris une décision abolissant les peines relatives à la consommation de marijuana et des propositions de lois vont dans le sens d'une plus grande clémence.

Le droit du travail est un sujet d'inquiétude. Les règles de sécurité apparaissent insuffisantes, en particulier dans le secteur minier, où on déplore 11 morts sur 29 décès de travailleurs comptabilisés en 2018. Une nouvelle loi a pourtant été adoptée en mars 2018 concernant les activités à risque. Globalement, la réglementation du travail reste en-dessous des standards de l'Union Européenne.

Les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle sont fréquentes. L'homophobie, très répandue, est alimentée par des déclarations hostiles de certains représentants politiques.

Le pays se trouve confronté à l'instauration de frontières de fait avec les territoires séparatistes d'Abkhazie et d'Ossétie du Sud, passés sous contrôle russe.

LETTONIE

Situation acceptable

Le droit letton exclut la peine de mort.

La situation carcérale reste dégradée, avec des cas signalés de mauvais traitements infligés aux prisonniers. Les violences policières sont un autre sujet d'inquiétude.

En janvier 2017, une amende prononcée contre un site d'information pour atteinte à la réputation de l'Opéra national de Lettonie a été jugée disproportionnée par le commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et apparait de nature à restreindre la liberté d'expression.

PANAMA

Situation acceptable

Le droit panaméen exclut la peine de mort. La situation du pays est marquée par l'inégalité sociale des femmes, en particulier leur quasi-absence des instances politiques, ainsi que par les difficultés d'accès aux soins et la mortalité en couche. La criminalité est élevée et conduit à des actions parfois disproportionnées de la part des forces de l'ordre. Les couples homosexuels font l'objet de discriminations administratives et un projet de loi récent envisage de modifier la constitution de manière à réserver le mariage aux couples homme-femme. Des manifestations ont eu lieu pour s'opposer à ce projet.

RUSSIE

Situation préoccupante

Peine de mort

La Fédération de Russie n'a pas abolie la peine de mort mais a déclaré un moratoire sur les exécutions en août 1996. Des exécutions ont cependant été recensées en Tchétchénie jusqu'en 1999. Le pays a voté en faveur de la résolution 73/175 (17 décembre 2018) de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Droits de l'homme

On compte de nombreuses détentions arbitraires prolongées, des procès inéquitables ayant des motivations politiques et des cas de mauvais traitements. La police fait parfois usage d'une force disproportionnée pour disperser les manifestants pacifiques.

La situation est particulièrement préoccupante en Tchétchénie, où des défenseurs des droits de l'homme sont poursuivis. Des mesures punitives visent les dissidents et leurs familles.

La torture est pratiquée dans les prisons, sans possibilité effective de recours pour les prisonniers, les plaintes étant le plus souvent classées sans suite. Le site Meduza a réuni des informations sur une cinquantaine de cas de torture suspectés au cours de l'année 2018. Un seul cas a été jugé.

Les minorités religieuses sont visées par une censure discriminatoire. Des raids policiers ont été lancés contre les Témoins de Jéhovah, considérés comme « extrémistes ». 85 personnes font l'objet de procédures pénales. Parmi elles, 26 ont été maintenues en détention.

Des lois restreignent l'expression des orientations sexuelles « non traditionnelles ». Au cours de l'année 2017, une campagne d'arrestations, de mauvais traitements et d'assassinats aurait visé une centaine d'homosexuels en Tchétchénie avec la participation active des autorités locales. La justice fédérale a été saisie mais l'enquête n'a pas abouti.

L'arsenal judiciaire est mobilisé pour étouffer toute opposition politique, de sorte que les élections n'ont pas de valeur représentative. Alexei Navalny, une figure de l'opposition, a été arrêté à de multiples reprises sous des motifs jugés illégaux par la Cour européenne des droits de l'homme.

Liberté d'expression

La Russie réprime les manifestations. Des centaines de personnes sont arrêtées. Lors de manifestations contre la corruption de mars 2017, 1 600 personnes ont été arrêtées dont au moins 14 journalistes. De nouveau, au

moins 1 600 personnes ont été arrêtées lors de manifestations pacifiques dans 27 villes en mai 2018 (dont 158 enfants), puis près de 1 200 (dont au moins 60 enfants) dans 39 villes en septembre 2018.

Les ONG sont ciblées par des lois iniques les obligeant à renoncer à tout financement international ou à restreindre leurs activités. Les medias sont étroitement contrôlés. Les autorités mènent des campagnes de diffamation visant à discréditer les opposants et les défenseurs de droits de l'homme. Le gouvernement utilise également des méthodes d'intimidation et de harcèlement administratif.

L'ONG Memorial, la seule organisation en faveur des droits de l'homme encore physiquement présente en Tchétchénie a été la cible d'attaques et son directeur local a été emprisonné sous un motif fallacieux. Plusieurs autres représentants d'ONG ont été attaqués sans qu'aucune enquête n'aboutisse. Par exemple, quatre militants d'une organisation de défense de l'environnement ont été assaillis à Krasnodar en décembre 2017, dont le dirigeant local, qui a été grièvement blessé.

Situation sociale

La corruption fait des ravages. Le droit de propriété n'est pas garanti et les expropriations illégales sont fréquentes. Les projets de construction liés à l'organisation de la Coupe de monde de football de 2018 ont révélé de nombreux cas de violation du droit du travail.

Droit international

La Russie a bloqué les résolutions de l'ONU visant à enquêter sur l'usage d'armes chimiques en Syrie (en particulier sur la ville de Khan Cheikhoun) et à renouveler le mandat du Mécanisme d'enquête conjoint chargé d'identifier les personnes responsables d'attaques à l'arme chimique. La Russie soutient la dictature syrienne et apporte une aide militaire substantielle à des opérations offensives touchant les populations civiles de manière indiscriminée. En février 2018, les forces armées syriennes sont fait usage d'armes à sous-munition. Des armes incendiaires ont aussi été utilisées dans des zones densément peuplées.

Le gouvernement russe apporte un soutien politique et matériel à des groupes armés en Ukraine. Les voix critiques sont muselées et plus de 70 personnes ont été emprisonnées pour leur opposition pacifique à l'occupation russe.

La Russie fait l'objet d'une enquête de la Cour internationale de justice pour crimes de guerre lors du conflit d'Ossétie du Sud en 2008.

En mars 2018, le gouvernement russe a été accusé de la tentative d'empoisonnement d'un ancien agent réfugié au Royaume-Uni, Sergei Skripal, et de sa fille.

SINGAPOUR

Situation préoccupante

Peine de mort

13 personnes ont été exécutées par pendaison à Singapour en 2018 et 17 autres ont été condamnées à la peine capitale. Aucune grâce ou commutation de peine n'a été enregistrée. Certaines condamnations à mort ont été prononcées « à l'issue de procédures qui n'ont pas respecté les normes d'équité internationales » selon les informations recueillies par Amnesty International. De plus, la peine de mort est automatique pour les personnes reconnues coupables de certains crimes (dont le trafic de drogue) mais les juges auraient la possibilité d'y déroger dans les cas les moins graves. Fin 2018, Amnesty International avait connaissance de plus de 40 personnes sous le coup d'une peine de mort.

11 des 13 personnes exécutées et 11 des 17 condamnées de 2018 l'ont été pour des infractions à la législation sur les stupéfiants. De telles infractions ne font pas partie des « crimes les plus graves » tels que définis par le droit international. De plus, les possibilités de recours ont été restreintes par une réforme entrée en vigueur le 17 septembre 2018.

Le pays a voté contre la résolution 73/175 de l'Assemblée générale des Nations unies appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort, résolution adoptée à une large majorité le 17 décembre 2018.

Liberté d'expression

La liberté d'expression et de réunion n'est pas garantie à Singapour. La loi sur les manifestations est très restrictive. Les autorisations requises sont généralement refusées. Des personnes peuvent être inquiétées pour avoir organisé des manifestations politiques pacifiques. En particulier, des enquêtes ont visé 11 personnes opposées à l'exécution d'un homme condamné à mort pour détention de drogue à l'issu d'un procès contesté. Le ministère des affaires intérieures peut retenir des personnes pendant 12 mois sans les présenter devant la justice. Des châtiments corporels sont prévus par la loi. Ils sont même obligatoires pour certains crimes.

Minorités

Les droits des minorités sont très restreints. Les relations homosexuelles masculines sont criminalisées et la loi ne prévoit aucune protection contre les discriminations en fonction de l'orientation sexuelle.

Situation sociale

Les travailleurs immigrés ne sont pas couverts par les dispositions du droit du travail et ne bénéficient d'aucune protection concernant le temps de travail ou les jours de repos. Ils n'ont pas la liberté syndicale. Ils sont très peu protégés contre les violations du droit du travail : endettement organisé, non-paiement de salaires, restrictions des déplacements, confiscation des passeports, abus commis sur les employés domestiques. De plus, les permis de travail sont liés à l'employeur, ce qui crée des relations de dépendance très fortes et rend les travailleurs vulnérables aux abus.

TURQUIE

Situation préoccupante

Droits de l'homme

Le droit turc exclut la peine de mort.

Le pays dirigé par Recep Tayyip Erdogan se montre particulièrement autoritaire et pratique une intense répression de toute forme de contestation. Les journalistes, les opposants et les militants des droits de d'homme sont particulièrement visés. L'armée et les représentants de l'Etat agissent en toute impunité.

L'Etat d'urgence instauré à la suite du coup d'Etat de juillet 2016 a affaibli le contrôle du parlement. Si l'état d'urgence a été levé en juillet 2018, des lois sécuritaires lui ont succédé. De plus, la nouvelle constitution votée en 2017 augmente dangereusement les pouvoirs du gouvernement et le soustrait à tout contrôle institutionnel effectif.

50 000 personnes étaient en détention provisoire fin 2017 sur des motifs politiques arbitraires, dont une centaine de journalistes et de professionnels des media. 1 500 avocats sont accusés de terrorisme. Un tiers des juges et procureurs ont été révoqués ou emprisonnés. La directrice et le président d'honneur d'Amnesty International Turquie ont été arrêtés en 2017. Ce dernier a été libéré après 13 mois de détention mais reste sous le coup d'une

procédure judiciaire. L'accusation fallacieuse d'activité terroriste est couramment utilisée. Elle a conduit 48 924 personnes derrière les barreaux, selon les chiffres du ministère de la justice.

Les populations kurdes sont particulièrement visées et se voient illégalement privées de représentation politique et des procédures judiciaires visent les personnalités politiques pro-kurdes sous de faux prétextes. Le gouvernement combat les rebelles du PKK et mène des opérations militaires en Syrie contre des groupes armés kurdes.

La Turquie accueille de très nombreux réfugiés syriens, estimés à 3,5 millions. Mais la frontière a été fermée et les réfugiés sont systématiquement refoulés. Des cas d'usage d'armes à feu ont été reportés. En outre, 500 000 personnes ont été déplacées suite à des conflits armés. Ces populations vivent dans des conditions extrêmement précaires. Les enfants isolés ne sont pas pris en charge.

En octobre 2018, sous la pression des Etats-Unis, le pasteur américain Andrew Brunson a finalement été libéré après deux ans de prison. En mars, la Haut-Commissaire aux Droits de l'homme des Nations unies a publié un rapport alarmant sur les violations commises sous le régime de l'état d'urgence. En particulier, 600 femmes et leurs enfants ont été emprisonnées du fait des activités supposées de leurs maris. La Cour européenne des Droits de l'homme est également intervenue à propos de plusieurs affaires.

Fin 2018, 130 000 fonctionnaires avaient été révoqués pour des motifs politiques suite à la tentative de coup d'Etat de 2016. Dans un second temps, seulement 2 300 d'entre eux ont été réintégrés par une commission de révision ayant examiné 36 000 cas.

Liberté d'expression

Le gouvernement pratique une censure musclée, utilisant intimidations, détentions provisoires et procès truqués.

Des sites internet, tels que Wikipédia, sont bloqués et des centaines des milliers de personnes sont inquiétées pour les contenus mis en ligne. Des journaux d'opposition ou de contenu trop libre sont fermés sur ordre du gouvernement, de même que des associations de défense des droits de l'homme. 175 journalistes étaient emprisonnés fin 2018 et des centaines en attente d'un procès, ce qui fait de la Turquie l'un des Etats où la censure est la plus dure. Les verdicts peuvent être très lourds. On compte trois cas de condamnation à la prison à vie en 2018.

La réélection du président Erdogan a eu lieu dans un contexte d'état d'urgence et de restriction massive de la liberté d'expression.

Les manifestations publiques sont le plus souvent interdites et durement réprimées par les forces de l'ordre. Par exemple, celles organisées par des associations défendant les droits de minorités sexuelles sont systématiquement interdites.

Situation sociale

Le 15 septembre 2018, des centaines de travailleurs et des représentants syndicaux ont été arrêtés pour avoir protesté contre les conditions de travail sur le chantier du troisième aéroport d'Istanbul. 37 d'entre eux ont été envoyés en détention provisoire par la justice (puis 6 finalement libérés).

4. Conclusions

L'analyse de la situation des droits de l'homme dans les différents pays identifiés nous permet de tirer des conclusions claires concernant la contribution indirecte du fonds au financement des activités économiques d'Etat autoritaires *via* l'achat d'obligations émises par des entreprises dans lesquelles ces Etats détiennent des participations significatives. Les résultats sont présentés dans le graphique ci-dessous.

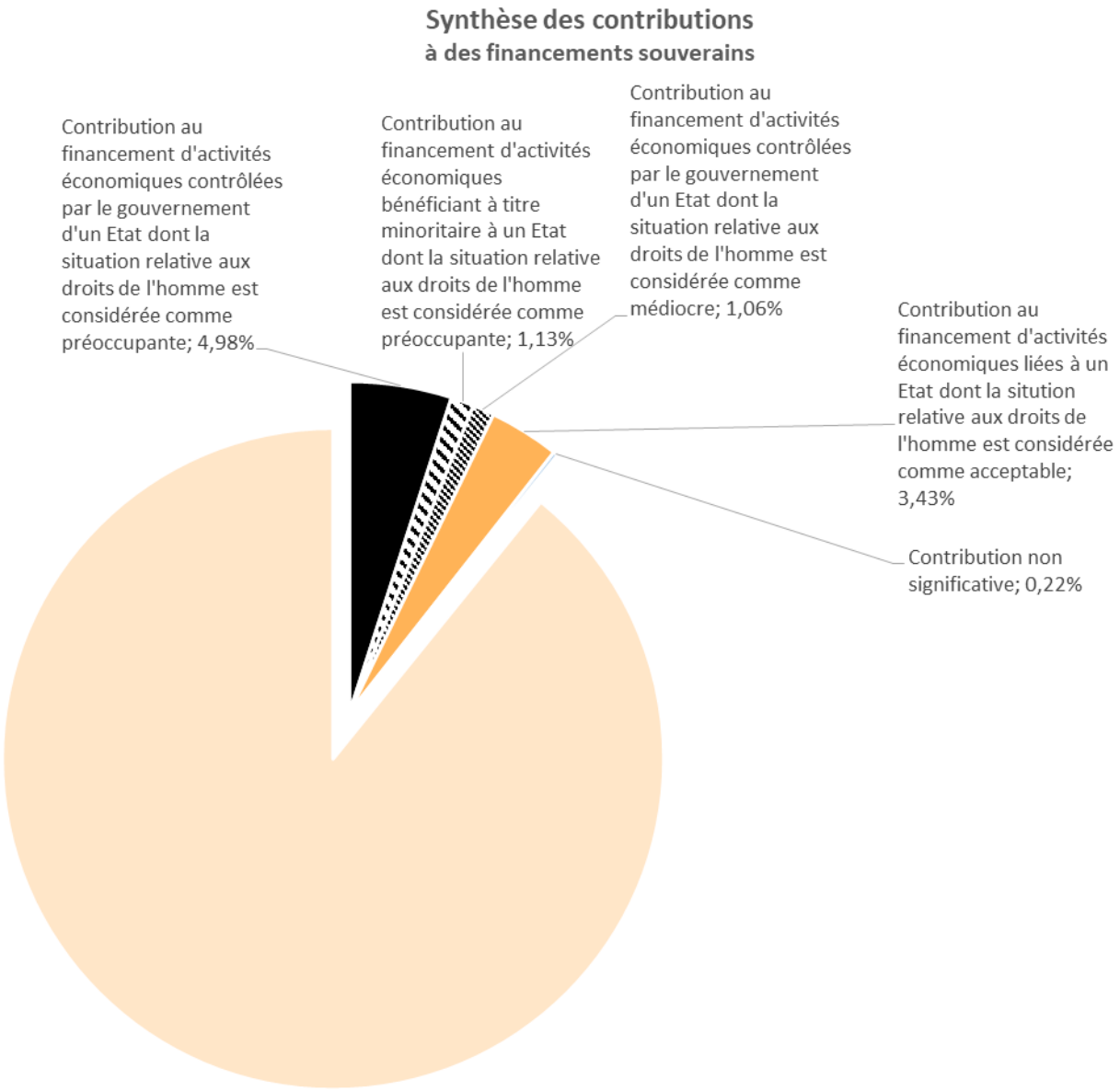

Les 7 positions ayant lien capitalistique fort avec un Etat autoritaire sont détaillées dans le tableau suivant. La contribution correspondante est légèrement inférieure à 5%. Ce rapport permet ainsi de mettre en lumière – et de quantifier – les connexions économiques entre les émetteurs obligataires en portefeuille et certains Etats souverains dans lesquels de graves violations des droits de l'homme ont été constatées. Il souligne ainsi la nécessité d'une vigilance accrue sur ce point.

Exposition concernée	Pays	Allocation	Contribution
CENT ELET BRASILEIRAS SA	Brésil	1,23%	0,87%
NEXTEER AUTO GROUP LTD	Chine	1,07%	0,72%
GAZPROM	Russie	0,83%	0,42%
POLYUS FINANCE PLC	Russie	1,19%	1,19%
MERSIN ULUSLARARASI LIMAN ISLETMECILIGI AS	Singapour	1,10%	0,55%
SINGTEL GROUP TREASURY PTE LTD	Singapour	1,23%	0,65%
TURK SISE VE CAM FABRIKA	Turquie	1,29%	0,59%
TOTAL		**7,94%**	**4,98%**

Anaxis Asset Management

9, rue Scribe

75009 Paris

info@anaxiscapital.com

www.anaxis-esg.com